

1.1 Interventions policières dans le contexte d'une violence domestique

SOMMAIRE

Description.....	1
Statistiques et processus	1
Diffusion	3
Commentaires	3

Description

Résumé

Dans la chaîne d'interventions en matière de violence domestique qui se base sur la loi modifiée du 8 septembre 2003, la Police Grand-Ducale intervient sur place en premier suite à un appel d'urgence de la part d'une victime potentielle ou d'un témoin ou d'une personne dans une affaire de violence domestique. Le nombre annuel des interventions policières est dès lors l'un des indicateurs essentiels reflétant une image globale de l'envergure de la violence domestique au Luxembourg. L'intervention policière peut potentiellement aboutir à une expulsion ordonnée par le Parquet.

Statistiques et processus

Présentation statistique

Population statistique

Le nombre annuel d'interventions comprend les affaires liées à une intervention suite à une violence domestique enregistrée dans un dossier. L'enregistrement contenu dans le dossier est généralement le nom de la personne, l'auteur, défini comme l'auteur de l'infraction à l'époque des faits, et également appelé « PESAPI », « personne soupçonnée d'avoir participé à une infraction » (le suspect), et le/les victime/s dans une affaire de violence domestique mais non forcément victimes/PESAPI des codes d'infraction « violence domestique ».

Zone géographique de référence

Luxembourg

Couverture temporelle

À partir de 2015

Unité de mesure

En nombre absolu

Période de référence

Année

Traitement statistique

Source de données

L'indicateur « Interventions policières dans le contexte d'une violence domestique » est calculé à partir des données auto-déclarées dans le questionnaire par la Police Grand-Ducale.

Organisations concernées

Police Grand-Ducale

Fréquence de collecte de données

Annuelle

Collecte de données

L'indicateur « Interventions policières dans le contexte d'une violence domestique » est calculé à partir des données auto-déclarées dans le questionnaire par la Police Grand-Ducale.

Le questionnaire est envoyé à la Police Grand-Ducale chaque année demandant de remplir les données de l'année précédente, ainsi que de réviser les données déclarées en cas d'incohérence.

Assurance de qualité

- Les données transmises doivent être claires et conformes à la définition indiquée dans le questionnaire. Si les données transmises ne sont pas conformes à la définition de l'indicateur, il convient de préciser à quoi les données transmises font référence.
- Le questionnaire dispose d'une cellule pour chaque indicateur, celle-ci ne permettant d'entrer qu'un seul nombre (chiffre).

Politiques de révision

Les données peuvent être mises à jour en raison de la révision annuelle effectuée par le fournisseur des données, ou en cas d'erreurs commises pendant la procédure d'estimation.

Accessibilité à la documentation et définitions

[La loi modifiée du 8 septembre 2003 sur la violence domestique.](#)

Diffusion

Fréquence de diffusion

Annuelle

Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour des métadonnées

01/03/2022

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un message électronique au MEGA, Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, en complétant le formulaire accessible via le lien [Contact — Égalité entre les femmes et les hommes - Luxembourg \(public.lu\)](#), ou à info@mega.public.lu.

Commentaires